

NEWSLETTER #1

La Newsletter du CR3PA Nord-Ouest

Centre Ressources de Psychogériatrie et Psychiatrie de la Personne Âgée



DU CÔTÉ DU CR3PA



Le lancement du centre ressources

Le centre ressources interrégional est bien créé ! Porté par le Groupement de Coopération Sanitaire G4 avec l'appui financier des ARS des régions Hauts-de-France et Normandie, il a pour objectif d'accompagner les équipes soignantes intervenant dans ce domaine sur divers domaines dont la formation, la veille documentaire et l'organisation territoriale.

Piloté par un binôme de coordonnateurs et un conseil scientifique composé de professionnels médicaux et paramédicaux des différents établissements de santé, il réalisera des actions avec et pour les acteurs de terrain.

Première réalisation du CR3PA :

Une cartographie interactive



Un des premiers projets acté par le conseil scientifique du CR3PA a été le recensement de l'ensemble des structures et services qui oeuvrent auprès des patients âgés avec troubles psychiatriques ou troubles psychocomportementaux. Ce recensement a été traduit en cartographie interactive avec les premières structures recensées.

[Celle-ci est consultable ici.](#)

Formation prévention du risque suicidaire :

Poursuite de la dynamique pour les EHPAD des Hauts-de-France

L'ARS Hauts-de-France finance pour 2022 (pour la 2ème année consécutive), 28 formations en prévention du suicide qui seront proposées à l'intention des équipes d'EHPAD par 15 binômes de formateurs sur les territoires des Hauts-De-France. L'objectif : tisser un réseau où chacun a sa place dans la prévention du suicide, connaît son rôle, et est en capacité de trouver de l'aide pour les personnes en souffrance et pour soi-même. Le centre ressources est chargé de la coordination de ces formations en lien avec les formateurs et les EHPAD concernés.



AGENDA

LE 10 MARS

L'Afar propose son 25ème colloque le 10 Mars prochain sur la thématique des troubles psychocomportementaux de la personne âgée, à domicile et en institution.



[Retrouvez ici le programme complet ainsi que le lien pour s'inscrire.](#)

JUSQU'AU 28 MARS

Le congrès Français de Psychiatrie s'est tenu à Montpellier les 3 et 4 Décembre derniers.

Les inscriptions sont ouvertes pour le congrès 2022 qui se tiendra à Lille du 30 Novembre au 2 Décembre 2022 au Grand Palais.



[Certaines conférences sont disponibles en replay ici jusqu'au 28 Mars 2022.](#)



Plan maladies neurodégénératives pour 2022-2024 = une ambition forte

Une mise à jour de la feuille de route sur les maladies neuro-dégénératives est entamée (en 2 phases) depuis 2021. Cette nouvelle feuille de route sera à la croisée entre orientations nationales et marges d'adaptation en région via les ARS. 5 axes de travail ont été retenus : prévenir, diagnostiquer & traiter, soigner & accompagner, innover & chercher et faire connaître sur les thématiques de la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, la sclérose en plaques et la recherche. Des thématiques innovantes joignent cette réflexion : la zone frontière entre psychiatrie-neurologie-gériatrie, la maladie à corps de Lewy et l'activité physique adaptée.



Un renforcement de l'accompagnement des patients jeunes est souhaité. Après une première lettre d'intention examinée par l'équipe dédiée aux mesures "article 51*" (Cf. innovations en santé - LFSS 2018), un groupe projet est actuellement en train de se constituer pour le renouvellement de la feuille de route. Tous les porteurs de projets innovants autour de la prise en charge, l'accompagnement et le parcours de ces malades jeunes sont invités à se rapprocher de la mission du Ministère. Contactez-nous pour plus d'informations.

Prévention de la perte d'autonomie : lancement du programme ICOPE sur une expérimentation nationale



Le programme ICOPE de l'OMS préconise des parcours de soins intégrés et une prévention structurée. Cette démarche consiste en l'évaluation et le suivi des capacités intrinsèques (locomotion, état nutritionnels, santé mentale, cognition, audition, vision). Dans le cadre de l'article 51 (Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2018), le Ministère des Solidarités et de la Santé et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie ont lancé conjointement un appel à manifestation d'intérêt qui a permis de présélectionner 9 candidats en 2020 et de construire avec eux le cahier des charges de l'expérimentation. La population cible est celle des seniors de 60 ans et plus, en amont de la perte d'autonomie, avec une priorisation sur les seniors en situation de vulnérabilité (isolement, aidant, précarité, ...). La démarche est structurée par le recours à des tests standardisés et des outils numériques en support. Elle recherche la participation active des seniors et s'appuie sur les professionnels de soins primaires.

Un appel à candidatures est lancé pour associer jusqu'à 3 candidats supplémentaires à l'expérimentation pendant 2 ans.

[Le cahier des charges de l'expérimentation ainsi que les modalités d'inscription sont disponibles ici.](#)



Une étude sur les Unités Cognitivo-Comportementales publiée par le gérontopôle d'Île-de-France et la Fondation Médéric Alzheimer

Les UCC existent depuis 10 ans et sont actuellement en cours de révision de leur cahier des charges. La fondation Médéric Alzheimer et le Gérontopôle d'Île-de-France ont réalisé, entre Juin et Novembre 2019, une étude qualitative auprès de 5 structures franciliennes.

Plusieurs pistes sont évoquées : développer les approches non médicamenteuses, systématiser les postes de coordination, ...

Des évaluations sont également en cours sur d'autres territoires et cette étude se poursuit avec une mesure d'impact clinique pour les patients. Les résultats sont attendus pour 2023.

[Le rapport complet est à consulter ici](#)

Le déploiement des équipes mobiles de gériatrie est activement encouragé pour 2022

Une instruction publiée ce 31 Décembre encourage les ARS au déploiement des équipes mobiles de gériatrie. Si plusieurs centaines d'établissements de santé disposent déjà d'une EMG, seulement un peu plus de la moitié déclaraient en 2020 une activité extrahospitalière. L'objectif est de renforcer le déploiement de ces équipes mobiles sur les lieux de vie des personnes âgées (au domicile pour les situations complexes et en EHPAD pour l'appui aux professionnels et la diffusion de bonnes pratiques).

Un état des lieux national sur le déploiement des EMG extrahospitalières sera réalisé fin 2022.

